

EMVS est le système européen de vérification des médicaments garant de la directive européenne 2011/62/EU.



1

Lecture de l'identifiant unique du médicament

3

La réponse du EMVS permet le traitement du médicament (accord de dispense, mise en quarantaine, destruction,...)

4

Le pharmacien gère son stock et la dispense des médicaments



Code-barre 2 dimensions à haute densité appelé «Datamatrix»

2

PharmaliZr entre en contact avec la base de données de vérification européenne (EMVS).

Crédits : société Eirwego SAS éditrice du logiciel PharmaliZr